

Surélévation des bâtiments et aspects techniques (3,5 heures)

Domaine d'intervention : Immobilier

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les contraintes urbanistiques et réglementaires d'un projet de surélévation
- Évaluer la faisabilité économique et la rentabilité du projet
- Comprendre les enjeux juridiques et le cadre réglementaire en copropriété
- Analyser les contraintes techniques et les solutions constructives adaptées

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux syndics, gestionnaires et assistants de copropriété, bailleurs sociaux, avocats, notaires, géomètres-experts, promoteurs, bailleurs sociaux, architectes, maîtres d'œuvre, marchands de biens...

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES MOBILISÉES

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes seront adaptées aux objectifs et au stagiaire : Apports théoriques, méthodologiques, processus d'amélioration des pratiques personnelles et collectives, exercices pratiques individuels/en petits groupes, échanges de pratique.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam.

La formation nécessite également les outils suivants : ordinateur ou téléphone connecté.

Le support de formation est transmis à la remise de la formation par voie numérique.

INTERVENANT

Didier Mignery, architecte, CEO UP FACTOR

Formation INTER



Dates

29/04/2025

Durée

3,5 heures présentiel

Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes

Horaires

13h30 - 17h00

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement :

handi@cnam-paysdelaloire.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs (Quiz, mise en situation, cas pratiques, ...)
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

PROGRAMME

Accueil et introduction (15 minutes)

Présentation de la formation, tour de table, introduction.

PARTIE 1 : LA FAISABILITÉ URBANISTIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- Le plan local d'urbanisme
- La réglementation sécurité incendie et accessibilité
- Le droit ne vaut pas autorisation

Apport théorique, cas pratiques

PARTIE 2 : LA FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE

- Estimer le chiffre d'affaires
- Estimer les coûts moyens
- La rentabilité du projet

Apport théorique, mise en situation

PARTIE 3 : LA FAISABILITÉ TECHNIQUE

- Capacité de surcharge du bâtiment existant
- Contraintes techniques particulières et limitantes
- Choix constructifs et incidence sur la faisabilité
- Surélever en site occupé
- Exemples
- L'opportunité de la surélévation sur la métropole de Nantes

Apport théorique, mise en pratique

Clôture (15 minutes)

Résumé des points essentiels, échanges et tour de table.

Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation et en fonction des places restantes et d'un minimum d'inscrits

Tarifs

220 euros / stagiaire (Repas non inclus) (tarif normal demie journée)

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pour aller plus loin

- [ICH : catalogue de formation inter-entreprises 2025](#)
- [ICH : catalogue de formation intra-entreprises](#)

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel spécialisé et expérimenté
- Modalités pédagogiques actives, axées sur le partage d'expérience

Taux de satisfaction

94,02 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2024